



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 18 septembre 2020

### **COVID-19 : ANNULATION DE LA MARCHÉ DES FIERTES**

A la demande de la préfecture de la Somme et en étroite collaboration avec les associations organisatrices et les services de la mairie d'Amiens, la décision a été prise d'annuler la marche des fiertes initialement prévue ce samedi 19 septembre 2020 à Amiens.

**Aucun rassemblement ni déambulation n'est donc organisé.**

La préfète de la Somme salue la qualité du dialogue engagé avec les associations et la mairie et le sens des responsabilités dont fait preuve l'ensemble des organisateurs.

**La préfète rappelle enfin que la meilleure protection contre le Covid-19 réside dans la scrupuleuse application en toutes circonstances des gestes barrières (dont le port du masque) et mesures de distanciation sociale :**

- se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter ;
- éviter de se toucher le visage ;
- respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres ;
- saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.

**Service communication et  
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : [pref-communication@somme.gouv.fr](mailto:pref-communication@somme.gouv.fr)



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens